



Les Ami.e.s de la Confédération paysanne

Formation du samedi 21 novembre 2020 par visioconférence (10h-12h30) « Accès à une alimentation choisie pour toutes et tous : vers une sécurité sociale de l'alimentation ? »

proposée par Les Ami.e.s de la Conf', dans le cadre du cycle de formations conçu avec le Réseau AMAP IDF et Terre de Liens IDF.

Présentations et animation par Jean Azan et Eudora Berniolles, administrateurs des Ami.e.s de la Conf'. Prise de notes par Lucile Alemany, coordinatrice aux Ami.e.s de la Conf'.

Intervenants :

- 🕒 **Bénédicte Bonzi**, docteure en anthropologie sociale qui a soutenu une thèse à l'EHESS en recherche-action « Faim de droits : le don à l'épreuve des violences alimentaires », aujourd'hui post-doc à la Fondation Croix-Rouge sur l'engagement des bénévoles ; elle travaille sur les violences alimentaires.
- 🕒 **Jean-Claude Balbot**, paysan référent du Réseau CIVAM (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) pour le projet ACCESSIBLE, apportant un regard sur l'accès à l'alimentation à l'ensemble des citoyens.
- 🕒 **Mathieu Dalmais**, agronome et membre d'ISF Agrista, groupe thématique « [Agricultures et souveraineté alimentaire](#) » d'Ingénieurs sans Frontières, qui présentera comment est née l'idée d'une sécurité sociale de l'alimentation.
- 🕒 **Kévin Certenais**, membre de Réseau Salarial, qui travaille également sur la piste d'une sécurité sociale de l'alimentation au sein du groupe Alimentation de Réseau salariat, et apportera des éclairages complémentaires, notamment sur le fonctionnement des caisses et les approches économiques

65 participants

Bénédicte Bonzi : merci aux organisateurs de cette formation. La thèse que j'ai réalisée a été faite dans une forme de recherche particulière : recherche-action, dans des centres de distribution et

lors de maraudes. Ce qui semble important de préciser c'est que la violence à un moment donné est telle, qu'il faut changer les choses. Aller vers une sécurité sociale de l'alimentation, ou autre chose, mais en tout cas y réfléchir.

Dans le cadre de distributions alimentaires, la population rencontrée est vulnérable et fragile. Beaucoup de choses se passent dans ces moments-là, mais pour la plupart d'entre vous, c'est invisible. On se dit que c'est bien de nourrir les personnes et on ne se pose pas la question de ce que ça fait à la personne qui reçoit. C'est justement parce que c'est fait POUR la personne et non AVEC que c'est possible de critiquer ce système d'aide.

Illustration avec un exemple, avec le centre les pâquerettes (anonymisé) : c'est un milieu rural où les gens se connaissent. Les distributions ont lieu depuis un certain moment. On calcule aux bénéficiaires leur « reste à vivre » mensuel. Il va y avoir différents critères, différents barèmes au cours de l'année. En hiver, les personnes qui peuvent y avoir recours sont plus nombreuses, parce qu'à l'origine, l'idée était de pouvoir aider des personnes qui avaient à payer les factures d'électricité à continuer à pouvoir s'alimenter pendant l'hiver. Aujourd'hui, plus de trente ans après, la situation a bien changé. C'est une urgence qui dure et perdure.

Les critères à remplir pour pouvoir bénéficier de ces aides sont encore plus serrés en été. Les aides qui sont données sont conditionnées par le fait de justifier de ses revenus.

Dans l'exemple que je vous cite, Mme X a pu justifier de cela. Elle arrive dans un centre de distribution pour, comme chaque semaine, recevoir sa dotation. Elle a une carte et elle doit la présenter à chaque fois qu'elle vient. Elle doit remplir une feuille, et cocher les catégories (lipides, glucides...) relatives aux aliments qu'elle prend, afin de justifier d'un équilibre alimentaire sur le mois.

Donc aujourd'hui, quand on dit que ces personnes ont un choix, elles ont un choix, mais qui a été pensé dans des barèmes établis par d'autres personnes.

Comme dans ce centre de distribution, il y a énormément de gens, la dotation du bénéficiaire est annoncée à l'avance et le bénévole prépare ce qui lui semble convenir pour le bénéficiaire.

Cette semaine : c'est du riz bon marché qui est déposé. Mme X demande un échange pour avoir le riz basmati qu'elle voit dans l'étagère en face. Le bénévole dit « non. » Il pense que quand on a faim, on mange. Le bénévole répond à la dame que la cheffe a dit que ces paquets de riz bon marché, sont ceux qui doivent partir en premier. Il faut les distribuer de force. Finalement, devant ce refus, Mme X choisit de ne pas prendre de riz du tout.

Puis le bénévole part, car son tour est fini. Un autre responsable du centre arrive devant l'étagère, et une nouvelle personne « bénéficiaire », un homme, demande à échanger le paquet de riz bon marché contre le riz basmati de l'étagère. Le responsable en face accepte et le change.

Voilà comment ça peut se passer ce genre de distributions et comment cela peut générer des moments de violence à différents niveaux.

Cet exemple montre aussi des représentations fortes : le fait que « quand on a faim on mange » impose de tout accepter. Avis qui n'est pas partagé par tous les bénévoles, mais l'organisation des centres fait que lorsque les produits arrivent, il faut bien trouver une façon de les faire passer.

Ces paquets de riz viennent des collectes.

Si on regarde les textes : le droit y est central. Mais le **droit à l'alimentation**, parce que c'est un droit fondamental, est considéré comme une utopie. Face à l'urgence, les gens doivent accepter ce qu'il y a.

Dans le cadre de l'aide alimentaire, j'ai envie de vous parler de deux formes de violence qui se croisent :

- la **violence inhérente au don** : dans le don, il y a une part de violence, qui fait que celui qui donne a le **pouvoir. S'exprime de différentes manières** :

- ⌚ par la **domination de pouvoir faire et décider du don**
- ⌚ par le fait que cela met la personne destinataire du don dans l'**impossibilité de rendre**. Si l'on regarde comment ça se passe : la récompense et le contre-don sont faits par la personne qui a donné, mais on n'attend pas de récompense de celui qui a reçu. Quand Carrefour fait un don de nourriture, la personne qui va recevoir la nourriture du don qu'a fait Carrefour n'a rien à lui rendre. La contrepartie est effectuée par l'État, qui permet la défiscalisation. On est en droit d'interroger ce système et de dire « s'agit-il toujours de don ? ».

>>> Normalement, le don permet une contrepartie (thèse de Marcel Mauss), et le don n'attend pas de retour. Sauf que lorsque les grandes surfaces donnent, elles attendent précisément un retour, sinon, elles ne donneraient pas.

- la **violence structurelle** :

- ⌚ des travaux faits en Haïti autour du don et des systèmes d'aide montrent que malgré un programme d'aide, la situation ne s'améliore pas. Et pourtant on continue et on ne remet pas les choses à plat. Montre bien l'organisation hégémonique de l'aide.
- ⌚ Une autre violence structurelle, liée au droit international, avec art 25.1, qui donne une définition qui dit qu'il faut garantir l'accès à l'alimentation. La France a retranscrit ce droit dans sa constitution, à travers son art 55, ce qui signifie que c'est plus fort qu'une loi. Donc normalement, elle devrait tout faire pour le mettre en application.
- ⌚ Et nous avons un autre article, l'Article L230.1 du Code rural où on a une définition très détaillée, qui s'approche de la définition du droit à l'alimentation qui a été donnée par les différents rapporteurs (Jean Ziegler, puis Olivier de Schutter).

>>> **On se retrouve donc avec des textes et intentions très fortes. Mais sur le terrain c'est très différent. Et c'est important de caractériser cette violence.**

Définition des violences alimentaires : elles se caractérisent par la force intentionnelle ou non qui empêche une personne d'accéder à son droit. Ceci donnant lieu à des atteintes physiques ou morales. Et elles se situent dans un contexte particulier : dans un pays où la nourriture circule en abondance, et où ce droit est défini comme un droit à l'accès à l'alimentation dans des conditions acceptables. On fait comme si tout ça n'existait pas.

>>> Ce que ça fait sur le corps et l'esprit : j'aimerais reprendre ici la proposition que fait Marie-France Hirigoyen, psychiatre qui travaille sur les violences faites aux femmes. Elle essaie de rendre visible quelque chose d'invisible.

- **violences physiques** : l'étude ABENA renseigne sur les conséquences de l'obésité, la hausse des maladies cardiovasculaires, l'hypertension chez les bénéficiaires de l'aide alimentaire.

-**violences psychologiques** (8 critères) :

- ⌚ **isolement des personnes** (dans les centres de distributions, on a honte des produits qu'on est allé chercher, on n'a pas ce qu'il faut pour inviter ou rendre une invitation) ;
- ⌚ **frustration** : liée au fait de pas pouvoir recevoir le paquet de riz qui est devant soi ;
- ⌚ **intimidation** : car les bénéficiaires sont mis en permanence dans une situation de contrôle, où il faut justifier d'une situation difficile. Intimidation quand on fait la queue la nuit, dans le froid, dans des lieux mal éclairés, un peu cachés. Contrôle des papiers et qui a lieu sur l'ensemble de la distribution (et contrôle ensuite dans le fait de devoir redonner sa carte, contrôle dans le fait de ne pas pouvoir choisir).
- ⌚ **harcèlement** : l'ensemble de tous ces petits critères créent une forme de harcèlement (répétition des gestes et des mots).
- ⌚ Énormément d'**infantilisation**, commentaires des bénévoles, rabaisse la personne (ex d'une femme enceinte qui arrive à la distribution : « ah encore un enfant, il est où le papa? »).
- ⌚ **menace** : « si vous ne vous mettez pas bien dans la file, on ne reviendra pas demain » (dans le cas des maraudes). La personne s'imagine alors qu'elle n'aura pas à manger demain.
- ⌚ **inversion de la faute et culpabilité** : c'est une **violence structurelle**. Mais on leur dit que « s'ils sont dans la merde, ils n'ont qu'à traverser la rue pour trouver un emploi ». On les fait culpabiliser de recevoir une aide qui ne correspond pas à leur demande. On **normalise cette aide**, créée à l'origine pour répondre à des situations d'urgence.

Jean-Claude Balbot : je vais vous parler de deux choses qui ont été séparées, alors qu'elles sont intimement liées : on a découvert à nos dépens qu'on traitait séparément agriculture et alimentation.

Nous avons mené, dans le réseau CIVAM, un travail autour de l'accès à l'alimentation. En tant que paysan, pour avoir une **pratique durable**, on était partis sur le principe de la vente directe. Système que vous connaissez bien puisque vous en êtes le public. Mais avec ça, on ne nourrit qu'une partie de la population, une infime partie.

Ça relève ensuite de la morale. Il y en a pour qui ça ne pose aucun problème : « ceux qui n'ont pas les moyens de se nourrir n'ont qu'à aller à l'aide alimentaire. »

C'est extrêmement violent. L'aide alimentaire est une politique alimentaire mais aussi agricole. **L'aide alimentaire structure la production agricole**. Si on cessait l'aide alimentaire, la politique agricole aurait de sérieux problèmes.

On s'est donc demandé au début de nos travaux, s'il ne fallait pas améliorer l'aide alimentaire. Puis on s'est dit que c'était inutile. L'aide alimentaire ne doit pas être une politique structurelle et agricole (puisque'elle est actuellement inscrite dans le code rural), mais doit rester une politique d'urgence.

Avant le premier confinement, il y avait déjà 5,5 millions d'inscrits au dispositif de l'aide alimentaire. Aujourd'hui, on oscille autour de 7 millions, et la précarité alimentaire (besoin de recourir à l'aide alimentaire ponctuellement, une fois par mois, tous les 6 mois, etc.) était de l'ordre de 8 millions et atteint maintenant probablement 10 millions de personnes.

On va donc aller vers une dizaine de millions de personnes inscrites à l'aide alimentaires dans les mois et années qui viennent. **Ce qu'on se disait qui allait arriver dans 10 ans est en train d'arriver aujourd'hui.**

Les chiffres de l'insécurité alimentaire sont en train d'augmenter à grands pas si on ne change rien.

Un troisième chiffre : dans nos recherches, on avait estimé une **insatisfaction alimentaire** (lorsqu'on ne peut pas se procurer ce que l'on veut manger) entre 17 et 20 millions de personnes. **Aujourd'hui, 26 millions de personnes se disent insatisfaites de leur alimentation. Contraintes d'acheter des produits qu'on ne veut pas et d'acheter des produits qui détruisent l'agriculture et les paysans.**

On est en train de casser la démocratie. Toute cette insatisfaction va se transformer en ressentiment et détruire la démocratie qu'on a déjà bien entamée.

La démocratie dans l'alimentation, voilà ce dont nous devons parler.

S'il y en a qui parmi vous qui pensent que les alternatives vont permettre de changer les choses, je me permets de dire une chose : **toutes les alternatives qu'on propose au système industriel, elles sont aussi indispensables qu'impuissantes.**

On a beau faire, le bateau ne bouge pas d'un degré dans sa trajectoire. Nous sommes des compléments de gamme du système industriel.

Mais c'est indispensable : si nous ne faisons pas ça nous ne serions pas en train de penser ce à quoi on réfléchit maintenant. Mais il faut aller plus loin. Ce n'est pour faire baisser les bras, mais pour que nous nous servions de notre colère et de nos larmes pour en faire une force et faire une proposition offensive.

Les inégalités de classe sont tellement grandes. C'est le résultat de l'**industrialisation en agriculture**. Le résultat de la modernisation des années 60. Cette industrialisation se décrit et décline en croissance des inégalités, dont la caractéristique manifeste est : la **séparation des tâches et la division du travail**.

>>> **Corollaire** : aujourd'hui, on est dans une société avec des gens très éloignés les uns des autres. On est dans une société où l'on s'ignore. En tant que paysan, on ne sait pas qui l'on nourrit. De l'autre côté, les consommateurs ne savent pas comment vivent les paysans. Et je ne vous parle pas des gens qui bossent dans les filières de l'agro-industrie.

Cette double ignorance est l'une des causes des croissances des inégalités. Si nous avions cette connaissance, nous n'accepterions pas que les choses fonctionnent comme elles fonctionnent aujourd'hui.

80 % de la population ignore comment marche la production agricole.

Pour lutter contre cette méconnaissance, contre ce désencastrement, cette désocialisation, on doit aller vers une **resocialisation de l'agriculture**. Les recherches qu'on avait menées nous emmenaient vers 3 pistes vers la socialisation :

- un travail autour des **statuts des paysans**. Ce à quoi réfléchit actuellement la Confédération paysanne. Le statut actuel qui fait que la plupart des agriculteurs se lèvent le matin avec une dette à rembourser et quelque chose à payer pour pouvoir travailler, malgré une dépense fantastique de la dépense publique. Car la politique agricole coûte entre 17 et 20 milliards d'euros tous les ans à la collectivité, pour un résultat qui est parfois un peu décevant... Il faut s'attaquer à ce statut.

- nous devons **être très offensifs** ; s'il n'y a pas de conflictualité dans ce qu'on fait, c'est qu'on ne fait pas ce qu'il faut. Les politiques d'aujourd'hui ne sont pas des politiques d'État, sont des politiques locales.

- dernier des axes : proposition de **socialisation de l'agriculture, par la création d'une sécurité sociale de l'alimentation**.

Mathieu Dalmais : agronome, membre d'Ingénieurs sans frontières, une organisation de solidarité internationale, qui s'est reconfigurée à la fin des années 2000 autour de la question de l'organisation démocratique, pour lutter contre l'appropriation des moyens techniques par quelques technocrates. On a voulu monter avec quelques copains une association : Agrista (Agriculture et Souveraineté alimentaire), pour voir comment étaient gérées les questions techniques en agriculture.

C'est dans ce cadre d'échanges entre agronomes que nous est venue l'idée de travailler sur ce projet de sécurité sociale de l'alimentation, avec un partage des constats présentés par Jean-Claude et Bénédicte.

Pourquoi passer de la notion de souveraineté alimentaire à la notion de démocratie dans l'alimentation ?

Parce que la notion de droit à l'alimentation, c'est :

- premièrement **avoir le choix dans l'accès aux produits**. Question individuelle.
- Mais c'est aussi **pouvoir décider comment ça va être produit** (foncier, mise aux normes d'exploitation). Il ne suffirait pas que des gens soient prêts à acheter des produits pour que la ferme France se transforme. Il faut des **politiques structurelles**. Cela a été porté, entre autres par Les Ami.e.s de la Conf' en 2017, avec la campagne Alimentation de la Conf'. Avec des citoyens qui veulent pouvoir avoir leur mot à dire.

Accès à des produits de qualité : la campagne alimentation nous a amené à défendre, en tant que syndicat agricole, lorsque j'y travaillais, **l'idée qu'on ne pouvait pas transformer l'ensemble de la production agricole si cela ne pouvait pas être acheté par la population en face**. Car des produits de qualité, qui permettent de rémunérer à sa juste valeur les producteurs, sont plus chers, donc excluent toute une partie de la population. Transformer l'ensemble de la production agricole sans se soucier de la demande, cela allait juste mener à se retrouver dépendants des exportations.

L'accès de tous devient donc nécessaire. Il faut qu'on élabore, qu'on s'assure que cela correspond à ce que les citoyens veulent manger et soutenir comme production.

On a besoin, si on veut transformer l'ensemble des politiques agricoles, de penser des politiques alimentaires et permettre l'accès de tous.

Comment on peut faire pour partir sur d'autres bases ?

Comment on peut se doter d'institutions qui nous permettent d'instaurer ces choses indispensables ?

>>> Une organisation démocratique de la gouvernance.

>>> Transformer l'ensemble de la filière et même la restauration.

>>> Avec un projet ambitieux et le moins utopique possible : la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation (SSA).

Ce travail est parti de connaissances et croisements avec les travaux menés par Réseau Salarial.

Il faut s'attaquer conjointement et s'attaquer de front, en s'appuyant sur le fonctionnement du régime général de sécurité sociale tel qu'il a fonctionné entre 1947 et 1967.

En s'appuyant sur 3 piliers :

- **universalité de l'accès** : considérer les individus comme des personnes de droit et pas comme des êtres de besoin. Avec un budget de 150 par mois et par personne, sanctuarisé pour l'alimentation. Bien sûr, c'est un prix qui a vocation à être indexé sur les prix moyens agricoles et alimentaires. Et il a vocation à être un montant qui augmente pour être plus confortable. Le

budget de consommation alimentaire moyen est de 200 euros par mois et par personne. Mais ce chiffre de 150 euros permet de commencer à travailler sur ces questions, sans forcer notamment tous les producteurs à rentrer directement dans ce système.

- **conventionnement** : créer des caisses de sécurité sociale de l'alimentation avec un fonctionnement démocratique, qui aura vocation à définir ce que la population veut comme **critères de qualité**. Ces caisses conventionneront les acteurs de la production qu'elles choisiront, permettant dans le même temps une récupération des outils de production.

- **financement par la cotisation sur la Valeur Ajoutée** : « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ». L'idée d'une cotisation permet de ne pas accepter toutes ces inégalités que l'État cherche à corriger par l'impôt. L'idée, c'est d'agir avant l'impôt. Prendre là où la valeur est créée. Ne pas se baser sur des taxes (ex : si on ne veut plus de pub sur l'ensemble des produits qu'on ne veut plus). Prendre là où la richesse est créée.

Voilà l'origine du projet. Depuis qu'on a créé ces premières bases du projet, on a mis notre énergie à essayer de faire se rencontrer les personnes qui travaillent sur tout ou partie de ces questions là. Nous avons aujourd'hui un collectif qui réfléchit pour travailler sur cette piste de SSA.

Kévin Certenais : Réseau Salarial est une association d'éducation populaire qui s'attaque aux racines du système capitaliste, en partant des conquêtes sociales existantes, notamment celle de la mise en place du régime général de sécurité sociale de santé.

Il s'agit d'un travail partagé, mené avec l'ensemble des structures du collectif.

Objectifs : s'attaquer à la question de l'alimentation par le volet de la production, en contrant l'économie capitaliste. En passant par la **socialisation de la valeur économique que nous produisons**.

Cela pose la question de l'**investissement dans les outils de production**. Sortir de la vision de l'acte d'achat comme acte politique, et avoir davantage une **réflexion systémique**.

On voit aussi avec le travail de Bénédicte que 80 % des personnes qui viennent à l'aide alimentaire sont des femmes. Qui travaille sur l'ensemble de la filière alimentation ? Souvent des personnes étrangères, dont beaucoup de femmes.

Présentation en 5 points :

- permettre un **accès à toutes et tous à une alimentation de qualité** : le système capitaliste repose sur l'exploitation du travail. La **cotisation sociale est une convention sociale**, pour pouvoir vivre ensemble ; c'est la reconnaissance d'une valeur produite par les travailleurs et du fait de mettre en commun une partie de notre salaire pour que chacun puisse mieux vivre. Et c'est une reconnaissance de cela par la société.

- Il faut avoir une **proposition offensive dans cet intérêt général**. Avec une **allocation mensuelle**, sur une **carte vitale**, dotée d'un montant par habitant qui soit **accessible seulement auprès d'entreprises conventionnées**. Il y aurait dans ce cas toujours un marché capitaliste, mais il y en aurait aussi un non capitaliste. Cela permettrait d'avoir des lieux de **restauration collectifs gratuits**. A Réseau salariat, on réfléchit à 100 euros par mois et par habitant pour garder une partie pour le **flécher vers l'investissement dans des outils de production**. Un point important est celui de comment on se réapproprié une partie de l'outil de production.

- **salaire à vie** pour lutter contre les ravages du marché de l'emploi, des biens et des services. Le régime de la sécurité sociale reconnaît le travail hors de l'emploi. Cela a notamment été mis en place par le ministre communiste Ambroise Croizat, qui n'était non pas ministre de la santé, mais du travail.

- aujourd'hui, il y a une invisibilisation complète de qui travaille dans la filière agricole (450 000 paysan.nes + 600 000 saisonnier.es). Plus les fermes s'agrandissent, plus les questions de salariés se posent. Il ne s'agit pas uniquement de la production, mais bien du système alimentaire (production, transformation, distribution, consommation). Il faut regarder les cadences élevées des travailleurs de cette filière, et la précarité de leurs emplois (40 % de ces personnes sont intérimaires. 75 % des personnes embauchées arrêtent avant la fin de leur période d'essai. Dans la distribution, 6 groupes partagent 80 % du marché). Ce sont parfois mêmes ces personnes que l'on retrouve à l'aide alimentaire, les mêmes qui sont tributaires d'une grande précarité dans la filière agricole et alimentaire.

>>> D'un coté :

- ⌚ 10 % de la population se retrouve à l'aide alimentaire,
- ⌚ de l'autre, seulement 10 % de personnes ont accès à des produits de qualité,
- ⌚ et les 80 % au milieu, il faut pouvoir leur parler. Hors, nous ne partons pas de rien. Il y a un *déjà-là*, avec le modèle de santé. Et avec d'autres exemples, comme la Scoop Ti, qui s'est réapproprié les outils de production, sous forme de société coopérative.

Ce que l'on propose avec la SSA, c'est un système et une approche macroéconomiques. Ce qui permet une reconnaissance des personnes qui travaillent, via le conventionnement.

Une reconnaissance du travail et de la valeur produite par la personne, comme pour le régime général, qui n'est pas que la santé, mais aussi les allocations familiales, le régime général des retraites et le chômage lorsqu'il y avait perte d'emploi.

- **imposer la copropriété d'usage ou l'autogestion dans le secteur de l'alimentation** : question de qui possède l'outil de travail ? Que les gens dans ces futures caisses puissent décider de ce qui est acheté, par exemple comme outil de travail. Car aujourd'hui, le pouvoir repose sur qui possède les outils de production.

- **mettre en place une vraie politique alimentaire**, qui est actuellement aux mains de la bourgeoisie. A l'origine en 1946, les caisses de sécurité sociale étaient gérées à 75 % par des représentants de syndicats et 15 % par le patronat. C'est ça qui en 1967, a été attaqué en premier, par l'instauration de la « parité » (représentation 50 % syndicats travailleurs et 50 % syndicats patronaux). Ils se sont, en premier lieu, attaqués à là où se prenaient les décisions.

Voir Schéma ci-dessous qui résume l'idée

- **Socialisation de la valeur**. Nos forces de travail. Comment ça fonctionne :

>>> Les collectifs de travail seraient **conventionnés**. >>> Légumerie, distribution. Ces collectifs de travail verseraient une grande partie de leurs revenus et en garderaient un peu pour financer l'investissement. Ils recevraient un salaire via les caisses. Il n'y aurait plus besoin d'aller s'endetter auprès des banques.

On s'appuie sur ce qui a été fait dans les années 60 en augmentant les cotisations, qui ont permis notamment la création des CHU.

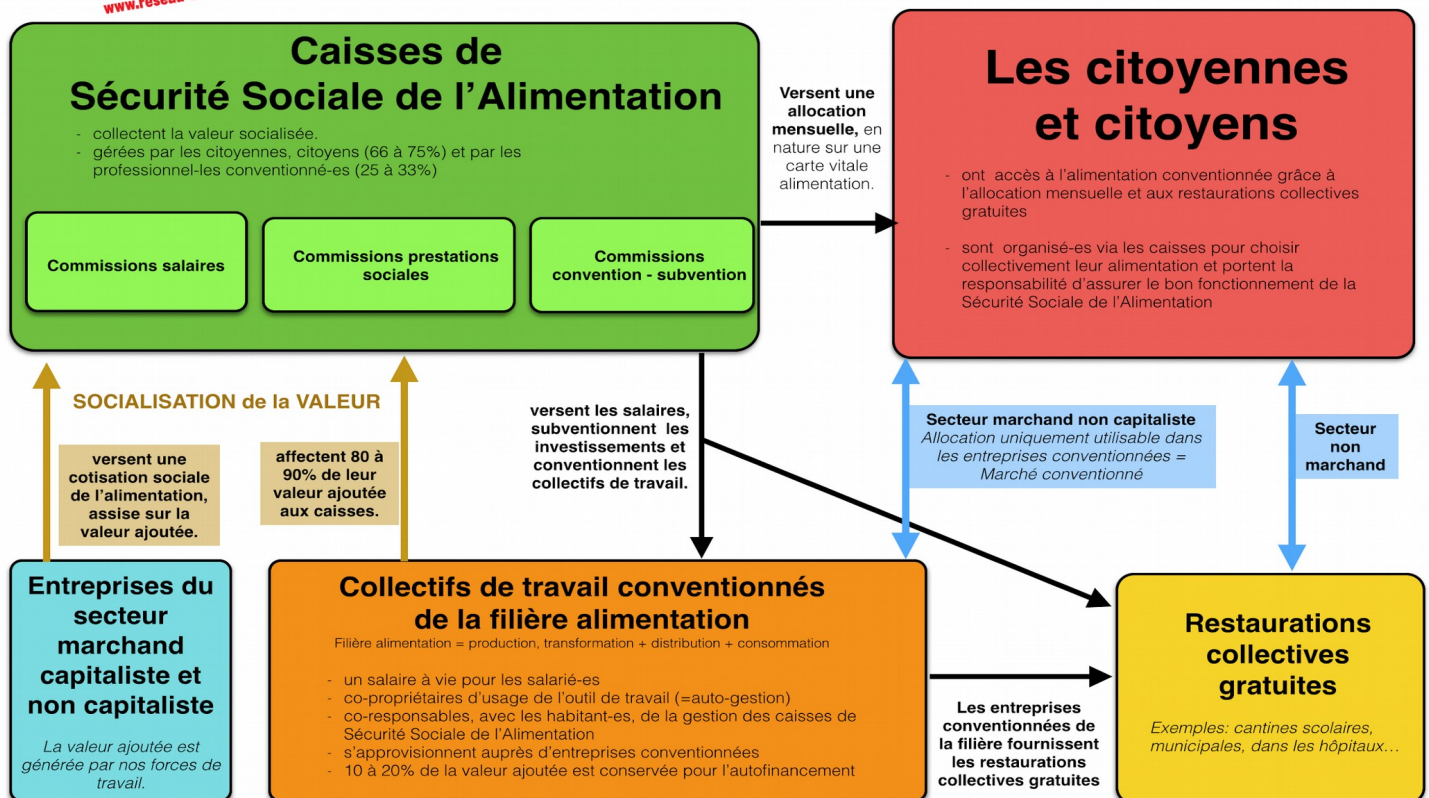
>>> **Accès aux produits via un marché** : comme la carte vitale quand vous allez chez un médecin, vous pourriez aller chez un **producteur conventionné** ou sur un **espace de restauration collective gratuite**.

>>> **Toute cette organisation serait gérée par les personnes d'un territoire dans les caisses.** L'échelle est encore à penser (dans l'idée, quelque chose entre le département et l'intercommunalité). C'est nous, qui reprendrions la main sur notre alimentation en décidant de comment on produit.

>>> On s'interroge aussi sur jusqu'où **pousser la réflexion de cette question de conventionnement** (pour ne pas retomber dans les écueils du médicament, qui a été récupéré par le système capitaliste). Par exemple, si demain il faut construire des épiceries, il ne faut pas que ce soit Vinci qui le fasse.



Démocratie économique de la Sécurité Sociale de l'Alimentation



Questions / réponses :

- **Quelles sont les prochaines étapes en termes d'expérimentations soit locales, soit avec une loi nationale ?**

- 🕒 **Bénédicte** : Point de vigilance : ne pas aller trop vite sur des expérimentations. Il y a l'étape de la reconnaissance des violences qu'on fait, aux bénéficiaires et aux producteurs. Et la construction des politiques agricoles qui agissent aujourd'hui comme un bulldozer. Il faut tout d'abord récupérer de la dignité.

- ⌚ **Mathieu** : une expérimentation semble pensable si on veut prouver que ça marche. Mais aujourd'hui, ce n'est pas notre priorité. On peut même la remettre en cause, si on reprend l'exemple de Pierre Laroque, qui disait, quelques années après la mise en place de la sécurité sociale de santé, que si jamais il avait eu conscience du travail à venir, il ne l'aurait jamais fait. On a donc pas de bonne réponse et les expérimentations se feront chemin faisant. Christine Lagarde disait en 2010 que le système de santé comme le système français reste le système le plus efficace au monde. Ce projet agit comme une utopie : il impose son départ, il est performatif. C'est une impasse si on pense que c'est la solution. Il faut transcrire des actions locales dans une logique de politique générale.
- ⌚ **Jean-Claude** : il n'y aura pas de localisme heureux, comme il n'y a pas eu de mondialisation heureuse. Lire à ce sujet [l'article de Nicolas Bricas](#) et le [livre d'Aurélien Bernier L'illusion localiste](#). Nous avons besoin de démocratie dans l'alimentation.
- ⌚ **Kévin** : j'abonde dans le sens de ce qui a été dit. Il faut avoir cette approche systémique. Penser macro. Comment on arrive à rencontrer les salariés de la grande distribution, de la transformation. Il y a beaucoup de travail à faire vers cette filière là. Il faut se réapproprié un temps long.

- **Aujourd'hui, une bonne partie des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont des personnes sans papiers ou en situation administrative transitoire/complexe. Ils n'ont de ce fait pas accès aux droits sociaux garantis aux citoyens français. Comment seraient-ils intégrés au système de sécurité sociale de l'alimentation ?**

- ⌚ **Bénédicte** : ce constat doit nous permettre de penser à plusieurs choses : l'aide alimentaire doit être pensée comme quelque chose d'exceptionnel et d'urgence, mais on est en train d'y penser comme quelque chose de normal. Il faut aussi repenser l'accueil des sans papiers, comme des réponses ponctuelles, et les sortir de ce statut.

- **Quelle est la meilleure échelle pour instaurer ce système concrètement : le département, la région ?**

>>> Encore en réflexion sur l'échelle : peut-être de l'ordre du département ou de l'intercommunalité.

- **Paysanne et bénévole aide alimentaire. Qu'est ce que les cotisations sur la valeur ajoutée hors système capitaliste ?**

- **Pourquoi asseoir la cotisation sociale de l'alimentation sur la valeur ajoutée (le travail) et non sur les bénéfices du secteur marchand (le capital = rentes) ?**

- ⌚ **Mathieu** : L'idée est de dire qu'est ce qu'on entend par valeur ajoutée : il y a un chiffre d'affaires de la production économique française. Quand on lui enlève toutes les consommations intermédiaires, ça nous donne à peu près la Valeur ajoutée, ce qu'on appelle le PIB. Quand on parle de cotisations sur la Valeur Ajoutée, il ne s'agit pas de dire quelle est l'assiette directement. On est en réflexion sur quelle assiette on va prendre :

La VA se sépare en 3 domaines :

- ce qui part à tout ce qui relève du travail : masse salariale + entrepreneurs, indépendants et autres
- ce qui part à l'investissement
- une partie qui sert au profit privé, pour rémunérer les actionnaires, ou les propriétaires de l'entreprise, mais au-delà de leur travail.

La sécurité sociale de santé, pour des raisons plutôt pratiques, a basé ses cotisations de fonctionnement sur l'ensemble de la masse salariale, notamment car c'est plus facile à contrôler, à maîtriser. Nous réfléchissons à sur quoi baser cette assiette.

- Elle pourrait être prise uniquement sur la masse salariale, avec augmentation de salaire. Ce qui reviendrait à une augmentation des cotisations patronales ; reviendrait à une augmentation du brut.
- Ou sans augmentation de salaire, avec une diminution du net, dans une logique de réduction des inégalités de salaire.
- Ou on peut aussi envisager de baser l'assiette sur l'ensemble de la VA, et d'y inclure les profits.

>>> Il y a des avantages et des inconvénients sur toutes ces assiettes. Mais c'est possible à mettre en place indépendamment du rapport de force qu'on a avec le capital.

- 🕒 **Kévin** : c'est l'histoire de la lutte des classes entre le travail et le profit. Il faut aujourd'hui être reconnu comme produisant de la valeur économique. Cette cotisation sociale a fait augmenter les prix, mais au même moment, nos salaires étaient indexés sur l'inflation. >>> on peut voir ça comme une augmentation de nos salaires. La revendication d'une augmentation de nos salaires est en lien avec une augmentation de nos droits.
- 🕒 **Mathieu** : il y a aussi l'idée est de se dire que ce qu'on souhaite à terme c'est qu'il n'y ait plus de profit. Donc on ne se base pas uniquement sur le profit.

- Est-ce que cette question a été proposée à la Convention Citoyenne pour le Climat et quelle était leur réaction ?

- Comment construire collectivement puis instaurer, imposer et défendre ce schéma de fonctionnement face à un pouvoir politique favorable aux intérêts du grand capital ? Le contexte politico-social est fondamentalement différent de celui où se sont mises en place les propositions du CNR ...

- 🕒 **Jean-Claude** : c'est vrai que le contexte est difficile, et je pense que c'était encore plus vrai il y a 10 ans. C'est un temps très long, on y est encore. Ne jamais lâcher. Ce moment là n'est pas le plus mauvais ; le plus mauvais est derrière nous. Aujourd'hui les gens ont envie de se repolitiser. J'ai vécu ce moment de repolitisation. L'enjeu pour nous va être dans ce temps qui arrive d'établir des alliances au-delà des 10 % de la population française, avec ces 26 millions de personnes qui sont insatisfaites de leur alimentation. Notamment dans les quartiers populaires. S'investir dans les échanges avec les centres sociaux. **La socialisation est aujourd'hui nécessaire et elle va devenir possible car elle est nécessaire.**

- ⌚ **Bénédicte** : c'est compliqué de savoir construire dans un tel contexte. Il n'y a pas de réponse toute faite à ça, sinon on ne serait pas là à titrer des fils. Je suis plutôt issue des mouvements écolos, le label bio et autres critères de qualité sont importants pour moi. Et par mon travail, je suis arrivée dans des lieux où ce n'est vraiment pas l'idée, et pourtant ce que j'ai vu est formidable. Il y avait bien sûr la violence du don, mais aussi sa capacité créatrice et ce quelque chose de magique qui émerge face à ces situations : les liens entre bénévoles et bénéficiaires.

Le bénévolat dans l'aide alimentaire est aussi utilisé comme pacificateur de la société. Un vrai levier citoyen qui existe. On donne suffisamment de pain et on pacifie comme ça. Parce que ceux qui ont la tête dans le guidon, ne sont pas dans ce côté révolutionnaire. Il y a un enjeu à une prise de conscience collective. Il faut penser ces questions ensemble. Ne pas être accusateur ou jugeant de ceux qui ne sont pas encore loin. L'être par contre envers ceux qui appliquent ces violences, mais pas à ceux qui font au mieux pour réparer.

- **Comment ne pas exclure des producteurs du conventionnement. C'est-à-dire : si non conventionné le producteur disparaît-il ?**

- **À propos du contrôle de la valeur ajoutée, nous aurons la main sur tous les fonctionnaires de la comptabilité nationale. Ce n'est qu'un problème technique qui ne pose aucun problème de fond.**

- **Comment sortir de l'aide alimentaire et de l'agro-industrie tant qu'existera le FEAD (dont le montant alloué à la France a été augmenté de 48% pour la prochaine période 2021-2027 - 869 M euros) ?**

- **150 à 200 €/personne ce n'est pas loin du coût de la PAC, non ?**

- ⌚ **Mathieu** : concernant le budget, il y a une confusion entre l'annuel et le mensuel. La SSA, ça représente un budget de 120 milliards d'euros par an. Peu importe la PAC ou le FEAD, il n'y a pas de problème pour co-exister sur ce type de politiques. On milite à *Pour une autre PAC* pour changer la PAC et aller vers une Politique Agricole ET Alimentaire Commune. Il faut se battre pour que la PAC finance l'agriculture qu'on a envie de voir. Permettant l'accès de tous à une alimentation de qualité. Ce n'est pas le FEAD qui va permettre ça, mais tant qu'il continue, il y a une toute petite partie du FEAD qu'on peut mobiliser aujourd'hui en argent, mobilisons-nous pour demain le mettre dans le budget national. Concernant la Convention citoyenne pour le climat : non, ça n'a pas été soumis ou discuté. On n'en est pas encore là. On est encore dans la construction d'échanges.

- ⌚ **Jean-Claude** : erreur sur le montant du FEAD. A moins que ce soit la totalité du FEAD européen. Pour la France c'est 10 fois moins. Qui était de l'ordre de 75 millions. La valeur économique de l'aide alimentaire est de l'ordre de 1 milliard 6 répartis par tiers, dont un tiers vient du bénévolat. Cela explique qu'on puisse parler de politique structurelle / agricole. Sans cette structure-là, possible que la politique agricole ne tienne pas.

- ⌚ **Kevin** : cela peut paraître de gros montants, mais on est tout à fait en capacité de les gérer.

- ⌚ **Mathieu** : au sujet des agriculteurs non conventionnés. Le montant de 150 euros permet de gérer la moitié de la consommation alimentaire. On va apprendre en faisant, donc en partant sur la moitié, ce qui laisse de la marge pour les autres. On souhaite qu'une prise de pouvoir SSA s'accompagne d'une évolution des règles sur la qualité.

- Rien ne pourra se concrétiser sans le rapport de force avec le système. L'enjeu est donc de populariser ces propositions afin qu'elles soient appropriées par la population.

- Deux voies pour la SSA. Soit une prestation (les 100 ou 150 € évoqués), Soit un accès gratuit (avec du choix) à l'alimentation (la carte vitale). Comment éviter le ressenti d'assistance et de violence, dénoncé par Bénédicte ?

- Pour instaurer la SSA, il est difficile de prendre une échelle locale, car le financement des caisses est en train de se construire dans une perspective macroéconomique. Toutefois, sur la démocratie alimentaire, il y a beaucoup d'initiatives locales, c'est un très bon début.

- Les chèques vacances ou chèques resto sont déjà une première expérimentation. Ce rôle de pacificateur est aussi celui voué aux structures d'insertion.

- Le conventionnement des paysans ne va-t-il pas renforcer le pilotage de l'activité par les normes aussi bien pensées soient-elles ? Quid des ZAD et autres marginalités, perte d'autonomie etc. ?

- Le parallèle est intéressant avec le marché de la santé pour construire une SS alimentaire. Mais le marché de la santé est beaucoup plus contraint que le marché alimentaire... On peut choisir notre médecin, mais on ne choisit pas nos médicaments dans une gamme à l'exception de l'alternative générique... c'est totalement différent dans l'alimentation... comment régler cela ?

- ⌚ **Jean-Claude** : finesse et humilité qu'on doit avoir quand on aborde ces questions liées à l'alimentation. Les idées reçues avec lesquelles on été partis sont encore plus nombreuses. Il y a effectivement un risque que l'offre de la SSA ne soit pas bien reçue par les camarades qui ont comme repère l'autonomie plutôt que la démocratie. Je pense qu'elles ne sont pas incompatibles. Mais c'est à vraiment prendre en compte. Il faut qu'on se bâtit ensemble une culture et une façon d'aborder ces questions qui respectent cette vision-là.

- ⌚ **Mathieu** : on a beaucoup travaillé ces questions des normes. Le risque du pilotage par les normes, on est pilotés quoi qu'il arrive, mais ce qui importe c'est qui décide de la norme. Un paysan autonome, ça n'existe pas. Un paysan est paysan parce qu'il y a des gens qui veulent manger ses aliments. Si demain personne n'en voulait, il n'y aurait pas de paysan autonome.

- ⌚ **Kevin** : concernant le parallèle avec la santé. On peut choisir notre médecin mais pas nos médicaments. L'important, c'est jusqu'où on arrivera à instaurer une **maîtrise de l'ensemble de la production du début jusqu'à sa fin**. Le régime général ne concerne pas que l'aspect santé mais se situe sur plusieurs plans. Comment on apprend du passé, de notre histoire, pour ne pas la reproduire ? Cela s'exprimera en fonction du rapport de

force. Comment vont réagir les salariés qui travaillent dans ces usines-là ? Il y a encore plein de questions. Il ne faut pas retomber dans les travers du médicament.

- **Autonomie versus démocratie ? L'autonomie de l'exploitant agricole n'est-elle pas illusoire ? La valeur qu'il crée lui est volée par les trois acteurs du capital : la banque (rente de l'endettement), le fournisseur des produits (semences et produits phytosanitaires) et le fabricant des moyens de production (machinerie).**

Un mot pour la fin :

Bénédicte a dû partir juste avant la fin et s'en excuse.

- 🕒 **Jean-Claude** : le désir d'autonomie, il faut le comprendre. Compréhension de ses dépendances. En conclusion : ce moment particulier, cette année particulière liée à la pandémie (qui est autre chose, bien plus qu'une crise agricole), nous a fait voir autrement les liens entre production agricole et consommation alimentaire. Pendant le confinement, y a eu une ruée vers les produits en circuits courts. Puis tout ça s'est écroulé au lendemain du déconfinement. Les conditions générales économiques actuelles ne permettent pas d'aller vers ces conditions. Mais cela nous permet de dire et d'affirmer que nous voulons tous manger la même chose : être en bonne santé, pas de produits qui rendent nos enfants malheureux et malades. Nous avons tous cette volonté commune d'une bonne alimentation. Mais il y a aussi un effort à faire pour permettre l'installation de plus d'un million de paysans. Cette question est liée à l'emploi de machines et de pesticides, qui entraîne une disparition du travail vivant. Si nous souhaitons changer ça tous ensemble, il va falloir se remettre à produire. On peut espérer que la SSA rendra le métier de producteur appétissant sous toutes ses formes.
- 🕒 **Mathieu** : le projet de SSA est travaillé dans le collectif. Depuis un an et demi qu'il est mis sous les projecteurs, c'est performatif et cela permet d'envisager différemment la suite. Cela produit sa propre mise à l'agenda politique. C'est un projet qui propose de se baser sur l'ensemble des analyses, impacts et enjeux contre lesquels il faut lutter aujourd'hui.
- 🕒 **Kevin** : histoire du temps long. On est rentré sur cette question de la SSA par les prises de conscience autour de l'aide alimentaire et les conditions des producteurs. Suite aux rencontres du collectif, il y a eu cette prise de conscience que ce n'était pas que la consommation. L'un des impacts négatifs de ce qui se passe à la maison quand on parle de circuits courts, c'est sur qui ça repose ? Notre rapport au travail dans l'ensemble de la filière.

Ressources :

- 🕒 **Lien vers le site du collectif de travail pour une sécurité sociale de l'alimentation :**
<https://securite-sociale-alimentation.org>
- 🕒 **Les violences alimentaires, extrait vidéo d'une intervention de Bénédicte Bonzi :**
<https://www.youtube.com/watch?v=Z6hnWwL3N1A>
- 🕒 **Etude "Pour une alimentation de qualité et durable accessible à tous" (2016-2019) :**
<https://www.civam.org/experimenter-sur-les-fermes/pour-une-alimentation-de-qualite-et-durable-accessible-a-tous/>
- 🕒 **Livre *L'illusion localiste*, par Aurélien Bernier :**
<http://www.editions-utopia.org/2019/11/04/lillusion-localiste/>
- 🕒 **Article « Le tout local est-il un piège ? » par Nicolas Bricas :** <https://www.chaireunesco-adm.com/Le-tout-local-est-il-un-piege>
- 🕒 **Vidéo « La cotisation sociale, c'est ULTRA PUISSANT !!! » :**
<https://www.youtube.com/watch?v=YcALBLzwEp0>
- 🕒 **Champs d'action : vers une sécurité sociale de l'alimentation (podcast de la Confédération paysanne) :** <https://www.youtube.com/watch?v=AN8tlfbsSLU>
- 🕒 **Cycle de formation en ligne autour de l'accessibilité alimentaire organisé par le MIRAMAP :** <http://miramap.org/Lancement-du-cycle-de-web-rencontres-conferences-2020-2021-Accessibilite.html>
- 🕒 **Dossier de *Campagnes solidaires* n°364 septembre 2020 « Pour une Sécurité sociale de l'alimentation » :**
https://indre-et-loire.confederationpaysanne.fr/campagnes_solidaires.php?type=CE